

# Le Mas de l'Isle \*\*\*



## Réservez vos vacances 2021

### en toute sérénité

En complément de l'assurance annulation offerte (Campez couvert), incluant les cas contact et les cas covid avérés, le camping vous garantit le remboursement des sommes versées\* dans les cas suivants :

- Impossibilité de vous accueillir aux dates prévues de votre séjour (fermeture administrative de l'établissement)
- Restriction de déplacements géographiques aux dates prévues de votre séjour (selon mesures gouvernementales)

\*Dédution faite d'une franchise de 5% au titre des frais de traitement administratif